

Extension du parc naturel des Rives du Loup



Type : AVP

Maître d'ouvrage : Conseil Général 06

Groupement : Florence Hausard
(paysagiste, mandataire)

Montant de l'étude : 6 425 €HT

Montant des travaux : 970 000 €HT
Part génie végétal : 60 000 € HT

Date : 2008

Présentation de l'opération :

Extension du parc naturel départemental des Rives du Loup dans la traversée de Villeneuve-Loubet.

Les propositions d'aménagement visent à prolonger l'accès au Loup au travers de l'aménagement d'un corridor végétal, passerelle entre la rivière et le centre urbain. Elles s'articulent autour :

- ✓ de la mise en place d'une promenade en bord de berge,
- ✓ d'un séquençage paysager du parcours,
- ✓ de propositions de valorisation et de restauration des berges du Loup au moyen du génie végétal.

Eléments de missions :

- . Etat des lieux environnemental : expertise de terrain,
- . Diagnostic écologique et fonctionnel de la ripisylve et du lit mineur du Loup,
- . Proposition d'esquisses d'aménagement,
- . Définition stade AVP des principes d'aménagement :
- . Définition des opérations d'entretien de la ripisylve :
- . Définition des contraintes juridiques et réglementaires.



Certificat de capacité

Désignation de la prestation :

Parc départemental des Rives du Loup – Aménagement de l'extension aval

Montant de la prestation : 15 375 € HT

F. Hausard : 8 950 € HT

Riparia : 6 425 € HT

Date de réalisation : Mars à Juillet 2008

Certificat :

Le signataire certifie que **le groupement constitué de Guillaume Sabatier, bureau d'étude RIPARIA, et de Florence Hausard, paysagiste**, a exécuté les prestations ci-dessus suivant les règles de l'art et que leur règlement n'a donné lieu à aucune difficulté.

Appréciation particulière :

Le travail effectué dans le cadre de cette prestation s'est avéré de grande qualité et répondait parfaitement à nos attentes

Maître d'ouvrage :

**Conseil Général des Alpes Maritimes
Direction de l'Ecologie et du Développement
Durable**

BP 3007
06201 NICE Cedex 3

Identité, signature et cachet du signataire :

Le chef du service espaces naturels et paysages

Guy MARECHAL

Fait à **24 Septembre 2008**